



A Vandœuvre-lès-Nancy, le 15 janvier 2024

## **Compte rendu de l'assemblée générale du 12 janvier 2024**

La 1<sup>ère</sup> compagnie de Tir à l'Arc de Vandœuvre-lès-Nancy représente 73 archers, 70 licenciés au club et 3 à l'extérieur. Pour le vote, seules les personnes de plus de 16 ans, licenciées au club, sont autorisées à voter, soit 54 personnes. 31 personnes sont présentes, 7 sont représentées et 1 est excusée, **le quorum (14 personnes) est donc largement atteint**, conformément aux statuts du club (cf. liste d'émargement en annexe).

Le conseil d'administration est représenté par :

**Président :** Georges CAMUS,  
**Vice-Président(e) :** Dominique SIATKA,  
**Trésorier :** Patrick LICKEL,  
**Secrétaires :** Jean-François PERRIER et Éric JOUBERT,  
**Entraîneurs :** Jean-François Panella et Sylvestre BLANCHE.

Rapporteurs aux comptes : Abigaël PIRES et Richard TRAZINSKI.

### **Minutes de l'Assemblée Générale :**

Le président ouvre la séance à 18h35 par les salutations d'usage.

Il remercie Mr Denis MAIRE, membre du comité directeur du CD54 et président du club de Varangéville ainsi que Monsieur Abdelatif CHAARI, adjoint au sport à la mairie de Vandœuvre, pour leur présence.

Il précise que l'assemblée générale ordinaire correspond à la période 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

#### **1) Rapport moral 2022-2023 présenté par le Président Georges Camus.**

En feuilletant le calendrier 2022-2023, je reprends les événements passés, (dans le désordre).

Il y a un an, lors de la précédente A.G., dans cette même salle, j'ai été agréablement surpris par le nombre important de participants (36). Certaines personnes s'intéressent à la vie du club ! Très bien ! D'autres sont de purs consommateurs.

Nous sommes, au dernier recensement 73 licenciés, difficile de faire plus, la salle et le terrain ne sont pas extensibles. 15 nouveaux débutants pour J. François Panella les vendredis soir et 13 jeunes pour Sylvestre Blanche les samedis : 3 anciens et 10 nouveaux.

Le 24 mars, repas du club au restaurant "le Villeroy" pour partager un couscous maison.

Le challenge 54 Bernard Louis 2023/2024 a débuté par notre rencontre avec Toul. 11 participants de chez nous dont 5 à plus de 250 points. Nous avons reçu Nancy le 12/12. Nous recevrons Toul au mois de janvier, le 16 et nous irons à Nancy le mercredi 6 mars.

Remise en état des cibles dans la salle et des cibles mousse extérieures. Il en reste quelques-unes à faire. Pour la salle, il y avait du monde, nous avons pu refaire l'ensemble du mur.

Achat de nouvelles protections de séparation (feutres) pour la salle, fabrication de nouveaux portiques à venir pour ne plus avoir à déplacer les cibles roulantes.

Vente d'arc de compétition aux membres du club. Une certaine quantité d'arcs était en attente, en stock, ils ne nous servaient plus vraiment. Ils ont donc été cédés aux membres du club pour le prix de l'occasion.

Patrick a rempli les documents pour obtenir une labellisation nouvelle formule : Espoir, Ambition, Excellence, Elite. Nous ne pouvons pas l'obtenir cette année, il nous manque quelques options.

Bonne santé des finances : notre trésorier vous fera part de ses commentaires et les examinateurs aux comptes vous donneront leurs conclusions.

Résultats des différents concours et participations aux entraînements, J. François et Sylvestre nous feront part de leurs commentaires avisés.

Il va être établi une nouvelle convention pour le paiement des frais de déplacements pour tous les concours officiels, nous en reparlerons !

Notre concours "challenge de Vandœuvre" 40ème édition du 10 décembre s'est très bien passé. 120 inscrits, 115 présents. En présence du maire de Vandœuvre, de l'adjoint aux sports et de celui des associations pour la remise des récompenses. Je remercie particulièrement les membres du club qui ont participé à l'installation et au rangement. Nous avons pallié rapidement à l'inondation des stramits dans le local de stockage du parc des sports due à une fuite du réseau de chauffage.

FFSU : championnat régional universitaire le 14 décembre, 21 participant(e)s des académies concernées. 4 participant(e)s de Vandœuvre. Une belle 1ère place pour Ulysse en S1 Cl.

D'autre part, concernant les étudiants, difficulté pour trouver les bonnes façons d'obtenir leur licence FFSU dans les facs, problème récurrent au fil des années. Normalement ils trouvent leur licence par mail, après paiement bien sûr !

Abigaël stage arbitre : après avoir passé avec succès les différents modules, elle est maintenant en période de stage dans les compétitions.

Fête des associations : cette année encore nous n'avons pas fait de démonstration faute de moyen de transport pour notre matériel. Cette année la date du 30 juin est actée, toujours au parc R. Pouille, sous quelle forme y participer ? Un simple stand ne présente pas trop d'intérêt ! Peu de gens s'arrêtent pour des renseignements.

Même problématique pour les rencontres de l'AREMIG à Brabois ; le club a fait un don pour cette association en compensation à notre non-participation.

Le club a présenté une équipe pour le Téléthon, à Varangéville, elle est revenue avec le trophée mais ce n'était pas le but, le but était de participer !

Tir du Roy : belle participation des archers sous un soleil radieux, Axelle a remis son écharpe à Ludovic, les dauphins sont Clémence et Dominique.

Si vous voulez des photos des différents événements du club il faut les demander à Dominique notre photographe préféré.

Badges de progression : je rappelle que pour l'obtenir et que nous les commandions à la FFTA, il faut que l'archer vienne avec sa feuille de marque signée par l'arbitre référent du concours.

Autre problème récurrent : le chauffage dans la salle, j'ai envoyé des mails à la Métropole et téléphoné à l'intendance du lycée sans trop de résultats ! Le prestataire de service a changé et il semblerait qu'il y ait incompatibilité avec l'informatique, problème de 0 et de 1 ?

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle mes vœux pour l'année qui commence, bons entraînements, bons concours et plein de points sur les feuilles de marques.

## 2) Rapport financier 2022-2023 présenté par le Trésorier Patrick Lickel.

	Compte de résultats 2020-21			Compte de résultats 2021-22			Compte de résultats 2022-23			Budget prévisionnel 2023-24		
	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan	Recettes	Dépenses	Bilan
ASSURANCE		280,0 €	-280,0 €		280,0 €	-280,0 €		285,0 €	-285,0 €		310,0 €	-310,0 €
INS/DEP/CONCOURS		10,0 €	-10,0 €	100,0 €	355,0 €	-255,0 €	209,0 €	1 561,0 €	-1 352,0 €	800,0 €	1 200,0 €	-400,0 €
ANIMATION	19,0 €	40,0 €	-21,0 €	110,0 €	906,0 €	-796,0 €	405,0 €	1 125,0 €	-720,0 €	300,0 €	1 600,0 €	-1 300,0 €
SECRETARIAT	4,0 €	270,0 €	-266,0 €	5,0 €	1 502,0 €	-1 497,0 €	6,0 €	546,0 €	-540,0 €	7,0 €	600,0 €	-593,0 €
PETIT MATERIEL		598,0 €	-598,0 €		408,0 €	-408,0 €		195,0 €	-195,0 €		631,0 €	-631,0 €
TENUES	0,0 €	0,0 €	0,0 €	734,0 €	1 106,0 €	-372,0 €	650,0 €	714,0 €	-64,0 €	450,0 €	700,0 €	-250,0 €
ACCESSOIRES	1 223,0 €	1 623,0 €	-400,0 €	886,0 €	2 067,0 €	-1 181,0 €	3 123,0 €	2 114,0 €	1 009,0 €	1 200,0 €	3 700,0 €	-2 500,0 €
CIBLERIE			0,0 €		2 663,0 €	-2 663,0 €		2 388,0 €	-2 388,0 €	1 500,0 €	2 200,0 €	-700,0 €
LICENCES	4 947,0 €	3 428,0 €	1 519,0 €	4 250,0 €	3 719,0 €	531,0 €	6 070,0 €	4 321,0 €	1 749,0 €	5 900,0 €	4 500,0 €	1 400,0 €
STAGES			0,0 €			0,0 €		82,0 €	-82,0 €			0,0 €
SUB VANDOEUVRE	2 500,0 €		2 500,0 €	1 500,0 €		1 500,0 €	2 000,0 €		2 000,0 €	2 000,0 €		2 000,0 €
SUB Dépt, Région, MGN	900,0 €		900,0 €	900,0 €		900,0 €	1 800,0 €		1 800,0 €	900,0 €		900,0 €
AIDES CD54.-LIGUE			0,0 €			0,0 €			0,0 €			0,0 €
CONCOURS			0,0 €	564,0 €	178,0 €	386,0 €	918,0 €	787,0 €	131,0 €	700,0 €	1 550,0 €	-850,0 €
CNDS			0,0 €			0,0 €			0,0 €			0,0 €
PROVISIONS	3 000,0 €	4 500,0 €	-1 500,0 €	4 500,0 €	4 000,0 €	500,0 €	4 000,0 €	4 000,0 €	0,0 €	4 000,0 €	4 500,0 €	-500,0 €
SPONSORT/ServTech ...			0,0 €			0,0 €	2 800,0 €	2 800,0 €	0,0 €	3 000,0 €	3 000,0 €	0,0 €
BENEVOLLES	5 000,0 €	5 000,0 €	0,0 €	12 000,0 €	12 000,0 €	0,0 €	20 000,0 €	20 000,0 €	0,0 €	22 000,0 €	22 000,0 €	0,0 €
RELIQUATS	4 462,0 €		4 462,0 €	6 306,0 €		6 306,0 €	2 671,0 €		2 671,0 €	3 734,0 €		3 734,0 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 055 €</b>	<b>15 749 €</b>	<b>6 306,0 €</b>	<b>31 855,0 €</b>	<b>29 184,0 €</b>	<b>2 671,0 €</b>	<b>44 652,0 €</b>	<b>40 918,0 €</b>	<b>3 734,0 €</b>	<b>46 491,0 €</b>	<b>46 491,0 €</b>	<b>0,0 €</b>

Celui-ci explique, dans son rapport, les différents points de dépenses et de recettes.

Dans la ligne accessoires, les recettes plus élevées proviennent de la vente des arcs du club.

Les frais de secrétariat sont liés surtout à la réparation de l'ordinateur portable.

La ligne animation correspond aux frais engagés pour le Tir du Roy, AG, CA, repas aux AG CD54 et CRTA, ...

La ligne ciblerie correspond aux stramits, mousses, cibles, ...

A leur tour, **les rapporteurs aux comptes, Richard TRAZINSKI et Abigaël PIRES**, font état qu'ils ont procédé à la vérification de ceux-ci et n'ont noté aucune anomalie. Leur compte rendu écrit et signé est lu par le trésorier.

La parole est donnée à la salle pour avis et commentaires. Aucune question n'est posée sur ces 2 rapports.

### ❖ **A l'issue, le rapport moral et le rapport financier sont votés à l'unanimité.**

Après ce vote, Monsieur Abdelatif CHAARI, adjoint au sport à la mairie de Vandoeuvre, prend la parole. Il présente, au nom du maire et en son nom, tous ses meilleurs vœux au club pour l'année 2014 et remercie le club de son invitation. Il précise que lors de ses vœux, le maire a insisté sur l'importance du sport et de son objectif de remettre le sport au cœur de l'éducation des jeunes et ceci dès le primaire. Il précise que la ville de Vandoeuvre possède de nombreux clubs sportifs et félicite Georges CAMUS pour sa très longue présidence. Il reste disponible pour discuter des difficultés rencontrées par le club, financières ou autres.

### 3) Budget prévisionnel 2023-2024 présenté par le Trésorier Patrick Lickel.

Celui-ci commente les modifications budgétaires à venir poste par poste.

### ❖ **A l'issue le budget prévisionnel 2023-2024 est voté à l'unanimité.**

### 4) Elections des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023-2024.

Mme Alicia IUNG et Mr Richard TRAZINSKI se présentent.

❖ **A l'issue, ils sont élus à l'unanimité.**

5) **Bilan sportif présenté par l'entraîneur Jean-François Panella, responsable concours.**

SAISON SALLE

Les archer(e)s ont représenté la Compagnie à 11 reprises lors des concours en salle et ont été récompensés à plusieurs reprises totalisant : 10 or, 4 argent, 3 bronze.

Lors du Championnat Départemental Jeunes et Adultes, qui s'est déroulé à Toul, trois archères du club se démarquent :

- MAUJEAN Lucie qui termine 1<sup>ère</sup> et devient Championne Départementale 2023 dans la catégorie U21 femme arc à poulie
- IUNG Alicia qui termine 1<sup>ère</sup> et devient Championne Départementale 2023 dans la catégorie S1 femme arc classique
- CIQUET Andréa qui devient Vice-Championne Départementale dans la catégorie S1 femme Barre Bow

Cinq archer(e)s monteront sur les podiums :

MAUJEAN Lucie, VALLE Nicolas, PIRES Abigaël, CIQUET Andréa et IUNG Alicia.

Lors du Championnat Régional Jeunes, qui s'est déroulé à Pont à Mousson, une archère du club se démarque : MAUJEAN Lucie qui termine 1<sup>ère</sup> et devient Championne Régionale.

Lors du championnat inter académique FFSU, que nous organisons depuis 8 ans, une 1<sup>ère</sup> place a été obtenue par Ulysse SCHEFFER-HUBERT en S1 Cl.

SAISON EXTERIEUR et TIR CAMPAGNE

Les archer(e)s ont représenté la Compagnie à 23 reprises dans les concours Départementaux et ont été récompensés à plusieurs reprises totalisant : 15 or, 5 argent, 5 bronze.

Cinq archer(e)s monteront sur les podiums :

VALLE Nicolas, SAVARIT Romain, WETS Quentin, CIQUET Andréa et IUNG Alicia.

La saison a été bonne dans l'ensemble au niveau Départemental et Régional avec deux Championnes Départemental Salle dans la catégorie Adultes et une Championne Régionale Salle dans la catégorie Jeunes. Et au niveau National deux archers du club ont atteint les minimas et ont décroché le ticket pour le Championnat de France : en TAE i WETS Quentin et en tir Campagne VALLE Nicolas qui termine au pied du podium. L'exigence que cela demande pour atteindre le quota et pouvoir espérer se qualifier à des Championnats (Grand Est, France) est importante.

Pour pouvoir atteindre ce niveau les archers compétiteurs et ceux qui souhaiteraient les rejoindre prennent conscience que, pour augmenter leur niveau, ils devraient se rapprocher d'un entraîneur afin que, ensemble, ils puissent cibler leur attente, leur motivation et leur objectif.

Actuellement nous avons au sein du club un petit groupe d'archers compétiteurs qui représente le club via les médias et les journaux, qui font connaître le club et nous permettent d'obtenir quelques subventions et je les remercie de l'investissement. Certes nous avons aussi des archers pratiquant ce sport en loisir, ce qui est totalement légitime.

Les objectifs que j'avais fixés lors de l'AG en 2022 ont été atteints.

L'objectif que je fixe cette année sera de vous venir en aide dans votre saison sportive, vous faire atteindre ou vous rapprocher des minimas pour les qualifications Régionales et Nationales.

6) **Bilan sportif jeune présenté par l'entraîneur Sylvestre Blanche.**

**Effectifs :**

Groupe jeunes : 13 enfants : 10 débutants et 3 en 2<sup>ème</sup> année : 4 Filles et 9 Garçons

Horaire Samedi de 14h à 16h

Les archers de 2<sup>ème</sup> année ont la possibilité de venir en tir libre lors des autres séances.

### **Matériels**

J'ai reçu 3 chèques de commande de Kit sur les 10 archers débutants

Les archers devront être équipés de leurs propres Carquois et flèches pour poursuivre les entraînements.

### **Ambiance générale**

Les parents restant lors des séances ont pu constater le calme et la volonté d'apprendre des archers.

Sans citer de prénom, certains archers semblent déjà motivés pour participer aux compétitions.

### **Passage de flèche**

Héloïse et Hugo ont obtenu la flèche noire.

Lison, Firdaws, Martin, Jules, Hikmet, Simon, ont obtenu la plume noire.

Alice a obtenu la plume bleue.

### **Compétition**

Tir en Salle de Vandoeuvre le 10/12/2023 :

- Hugo GARNIER 2<sup>ème</sup>
- Samuel PETOT se classe 4<sup>ème</sup>

Suite aux observations lors des situations de tir de performances, le clicker va être mis en place pour Samuel et Héloïse.

Pour Samuel, remettre des branches de 2 livres en moins le temps de s'habituer au poids de l'arc et au passage du clicker.

### **Félicitations à l'ensemble des archer(e)s.**

#### 7) **Mise à jour du règlement intérieur présentée par le secrétaire Jean François Perrier.**

Certains articles ont été adaptés en raison de changements réglementaires :

- a) Suite aux modifications concernant la disparition du certificat médical systématique, certains articles du règlement intérieur ont été modifiés.
- b) De même, pour être en conformité avec les statuts, les termes de comité directeur ont été remplacés par Conseil d'Administration ou Bureau selon le cas.
- c) En cas de prise de médicaments par un archer, lors d'une compétition, les modalités de déclaration sont précisées, ceci afin d'être en conformité avec le règlement de la FFTA, surtout en cas de contrôle anti-dopage.

Lors de l'inscription, les archers ne signent plus un document certifiant qu'ils ont pris connaissance du Règlement Intérieur, mais ils sont informés de l'existence de ce Règlement Intérieur qui est consultable sur le site Web et dans le bureau du gymnase Callot.

### **Dès lors qu'une personne est inscrite au club, elle se doit de respecter ce règlement Intérieur.**

A l'issue de la présentation des modifications, le Règlement Intérieur est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Ce Règlement Intérieur modifié est approuvé à l'unanimité.

#### 8) **Appel à candidature au Conseil d'Administration :**

2 personnes du Conseil d'Administration sont sortantes :

Mme Angélique Millot qui n'a pas renouvelé sa licence en septembre 2023,

Mr Georges Camus, président actuel, qui démissionne de son poste.

Mr Georges retrace son parcours au sein du club :

15 ans comme Secrétaire : de 1982 à 1984, de 1994 à 1998 et de 1999 à 2008

24 ans comme Président : de 1984 à 1993 et de 2009 à 2024

Il a également été membre du CD54 de 1984 à 1993 et Vice-Président du CD54 de 2009 à maintenant.

Un appel à candidature est lancé. Deux personnes se portent volontaires :

- Mme Lucie MAUJEAN
- Mme Abigaël PIRES

Suite au vote à main levée, ces deux personnes sont admises au Conseil d'Administration.

#### 9) Projets 2023-2024 présentés par le président Georges Camus.

Différents projets sont retenus :

- Repas du club
- Tir du Roy
- Challenge de Vandoeuvre en décembre.
- Prévoir le remplacement des mousses en extérieur pour les 3 cibles restantes.
- Accueil du CD54 Triathlon pour une formation au Tir à l'Arc

#### 10) Questions diverses.

Mr Quentin WETS pose la question de la prise en charge, par le club, d'une partie des frais lors des déplacements en compétition Régionale ou Nationale.

Patrick LICKEL, trésorier, lui répond que le projet est à l'étude au sein du Conseil d'Administration, qu'un document « notes de frais » a déjà été élaboré, qu'une simulation correspondant aux déplacements de l'année précédente a été réalisée. Une validation par le Conseil d'Administration sera faite prochainement et que les archer(e)s compétiteurs seront informés dès sa mise en place.

Mr Abdelatif CHAARI, adjoint au sport à la mairie de Vandoeuvre, nous précise, que pour ces frais, des budgets spécifiques peuvent être demandés à la ville et qu'il sera vigilant pour suivre ces demandes.

Avant de clôturer la séance Mr Denis MAIRE, membre du comité directeur du CD54, prend la parole. Il félicite le club pour la qualité de sa gestion, de cette Assemblée Générale, du nombre d'archer(e)s inscrits, du nombre de compétiteurs... Il remercie le Président Mr Georges CAMUS pour sa longue présidence au sein du Club. Il précise que nous n'avons pas eu la labélisation de très peu et que nous l'aurons certainement prochainement. Il insiste sur ce point car c'est la porte ouverte à certains budgets supplémentaires donnés par le CD54 qui privilégie plutôt les clubs labélisés.

Il précise également que la finale du challenge 54 aura lieu à TOUL le samedi 30 mars 2024.

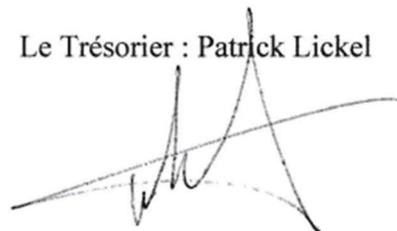
La séance se termine à 20h05 par un applaudissement général pour notre président sortant.

Le pot de l'amitié avec des galettes des rois termine cette soirée.

Le Président : Georges Camus



Le Trésorier : Patrick Lickel



Le Secrétaire : Jean-François Perrier



Le Secrétaire-adjoint : Eric Joubert

